

Le Journal d'Arthur & Zoé

juin 2023



numéro

40

L'année scolaire touche à sa fin et chacun d'entre nous, après plusieurs années de restrictions liées au Covid, retourne à ses activités personnelles de loisirs et de vacances.

Trois points importants pour notre collectivité en ce mois de juin 2023 :

* Tout d'abord, un remerciement tout particulier aux sportifs et aux clubs qui se sont illustrés sur le plan national et ceux qui par leurs actions développent le sport-santé avec coach, nouvellement reconnu par les *Mutuelles Santé*.

* Ensuite une première satisfaction dans le procès que nous avons engagé contre l'association « *Paysages de France* » (panneaux publicitaires en entrée de ville).

Cette association a bataillé pendant plus d'une année pour essayer de faire annuler la procédure engagée par notre commune, afin d'éviter tout jugement.

En date du 23 avril 2023, le tribunal de Grenoble a débouté l'association et l'a obligée à produire un mémoire de réponses à notre assignation.

Elle reconnaît d'ailleurs au passage que ce sont des membres locaux de leur association qui produisent les photos, supports de leur classement national discutable.

Je me permets de rappeler que les panneaux, objets de ce prix, ne sont pas dans ce cas précis, du ressort du Maire mais du Préfet.

En date du 1er juin 2023, l'association a produit ses conclusions auprès du Tribunal avec comme argument principal : « la remise du prix relève du droit à l'humour et aussi d'un débat d'intérêt général » !!!

Le Tribunal décidera !

Mais utiliser l'humour pour jeter le discrédit territorial, national voire international sur notre commune et ses habitants alors que nous n'en sommes pas responsables, me paraît honteux.

Je vous laisse libre d'apprécier cet argument et cette dénonciation photographique.

* Le troisième point de satisfaction concerne notre future école maternelle.

Elle ouvrira, comme prévu, à la rentrée de septembre et sera dotée, grâce au Département de l'Isère et au Rectorat, des derniers moyens modernes numériques d'enseignement et d'éveil auprès de nos chers bambins.

Un grand merci aux enseignants et à notre directrice qui ont travaillé conjointement avec nos adjoints pour obtenir les financements nécessaires.

L'autre grande nouvelle concerne l'aménagement extérieur de la cour de cette école.

En effet, nous avons conjointement avec Madame Hardot (Directrice) répondu, il y a quelques semaines à un appel à projets du Ministère de l'Éducation Nationale pour la création d'une cour innovante et stimulante.

Pour cela cinq actions avaient été proposées :

- végétaliser, créer des espaces de détente et ombrager (pergola, arbres, cabane...)
- créer un espace pour l'école « Hors les murs » (gradins, mobilier, abri...)
- développer la motricité par de nouveaux jeux (toboggan, escalade, city stade...)
- les apprentissages : jardin pédagogique, avec parcours olfactif, serre, poulailler, pour étudier la biodiversité, le recyclage, l'environnement.
- des jeux pour créer : espace de fresque pour dessiner, jeux musicaux et sensoriels.

Une somme directe du Ministère de l'Éducation Nationale de 276 000 € vient de nous être attribuée pour réaliser cet espace de vie et d'enseignements.

Nous allons programmer les travaux en conséquence.

Merci à Maxime Poulet Adjoint aux Affaires Scolaires et à Didier Milliat Responsable des Services techniques pour leur implication avec Mme Hardot pour cette magnifique reconnaissance.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été 2023.

Bien à vous !

Christian Giroud, Maire



Félicitations
à Raphaël Lefevre
de Montalieu Savate
pour sa Médaille de bronze
aux Championnats de France
Cadets de Savate à Paris.



Félicitations
au Montalieu-Vercieu Badminton Club
qui accède à la Nationale 2 pour la saison
2023/2024 avec 4 joueurs sur 8
issus de la formation.
Un évènement historique pour le club qui
sera le 2^{ème} club isérois à évoluer à ce
niveau avec Grenoble.

Le weekend du 25 et 26 mai à Gien dans le
Loiret, se déroulait le Championnat de
France Vétérans pour le badminton.
Bravo aux 2 adhérentes qui ont décroché
une médaille :

- Médaille de Bronze pour Isabelle DURIF
en double mixte vétérans 5 (entre 55 et 60 ans)
- Médaille d'Argent pour Marie-Odile PUYPE
en double mixte vétérans 7 (entre 65 et 70 ans)



CAMPING du 1er avril au 1er octobre

Le Camping de la Vallée Bleue a accueilli ses premiers campeurs et résidents dès le 1er Avril. Malgré une météo oscillant entre gouttes et rayons de soleil, toute l'équipe du camping s'est affairée pour ajuster, rénover, nettoyer et offrir à nos hôtes les meilleures conditions pour cette saison. Le panneautage a été optimisé, le personnel a été formé à l'usage et à la sensibilisation du composteur en direction des campeurs par le SYCLUM



AQUAPARC du 3 juin au 3 septembre

Le nettoyage de la piscine a été effectué, les bassins ont été brossés et passés au nettoyeur haute pression. Les espaces verts ont été entretenus et les bâtiments sont prêts à recevoir le public dès le mois de juin.

Super!! En juillet et août, l'Aquaparc proposera à ses baigneurs les plus jeunes une plateforme aqualudique! Des rires, des splashes et des éclaboussures! Ici, c'est permis!

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nouveaux administrateurs! Le Conseil d'Administration Régie Vallée Bleue, présidé par Frédéric RUIS est constitué d'élus et de membres extérieurs en lien avec l'activité touristique locale. En date du 22 mars 2023, le Conseil Municipal de Montalieu-Vercieu a voté l'intégration de trois nouveaux membres siégeant au Conseil d'Administration "Régie Vallée Bleue":

- Dimitri COULON, Délégué territorial à la CNR (Compagnie Nationale du Rhône)
- Laurent PLUYS, Directeur UNICEM Auvergne Rhône-Alpes
- Alexandre LOONIS, Prestataire d'activités de loisirs à la Vallée Bleue

Bienvenue à nos nouveaux administrateurs qui auront à charge de voter et arbitrer les prescriptions relatives à la gestion et l'activité de la base de loisirs.

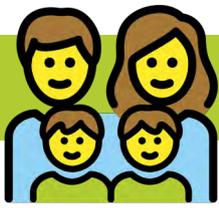
NOUVEAUTÉS

- renforcement des actions en direction de préservation de notre environnement dans le cadre de la labellisation "REFUGE LPO" en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux: instauration d'une gestion différenciée des tontes des espaces verts, implantation de nichoirs et autres gîtes à chiroptères, installation de zones de Bzzz (protection des abeilles grâce à des semences nectarifères).
- revue technique du Port de plaisance et intervention de plongeurs bénévoles Sea Shepherd pour nettoyer le port (épaves et pneus). À noter! Les pneus sont très nocifs pour les milieux aquatiques car se délitant et relâchant ainsi des produits chimiques dans l'eau.
- l'association « *Issue de Secours vers les Autres* » (ISA) a été sollicitée pour définir ensemble les points à aménager pour une meilleure circulation des personnes à mobilité réduite à la Vallée Bleue.
- nouveau site Internet Camping
- maintenance et ajustement des parcours d'orientation et création d'un questionnaire ludique pour enfants
- création d'une chasse aux énigmes ludiques s'appuyant sur le projet de sentier Nature et Patrimoine
- le partenaire Alexandre Nautic offre désormais la possibilité de passer votre permis bateau eaux intérieures / côtier / hauturier
- un guide pratique Vallée Bleue sera disponible tout prochainement : format plus pratique, informations complètes sur Montalieu-Vercieu et les activités de la Régie Vallée Bleue.
- et d'autres nouveautés à découvrir sur la Base... On vous attend!

À VENIR

Une étude subventionnée par la Région Auvergne Rhône-Alpes sera effectuée **cette année à la Vallée Bleue. L'occasion de faire le point sur la demande touristique et le positionnement futur de la Régie Vallée Bleue.**





Affaires sociales et CCAS

DOYENNE ET CENTENAIRE !

Au mois de février, Monsieur le Maire, accompagné de plusieurs membres du CCAS, a eu le plaisir de se rendre chez Madame Raymonde GARCIN qui fêtait ses 100 ans. C'est en présence de son fils Jean-Jacques que s'est déroulée cette sympathique visite qui a permis grâce à la mémoire intacte de cette nouvelle centenaire et doyenne de la commune d'évoquer notamment des anecdotes savoureuses du temps passé. Monsieur le Maire a aussi félicité notre vice-doyenne Madame Élise DINA qui a fêté ses 100 ans en avril à la Maison de Retraite de Morestel.



VACANCES SENIORS

Le séjour à La Grande-Motte a eu lieu du 10 au 17 juin. Le car était complet et ce sont 52 personnes de Montalieu-Vercieu et des communes environnantes qui sont allées voir la Grande Bleue et découvrir quelques sites remarquables de la région et notamment Saint Jean du Gard et la Bambouseraie d'Anduze dont le supplément est financé par l'Association « De mains en Mains » pour tous.



ACTION « PISCINE » POUR JUILLET/AOÛT

Cette action est reconduite et s'adresse aux enfants accompagnés de leurs parents pour bénéficier d'entrées gratuites à la piscine municipale en juillet et août.



PISCINE VALLEE BLEUE



Les loisirs pour toute la famille 38390 MONTALIEU-VERCIEU

Les enfants dont la famille a un Quotient Familial de 600€ maximum peuvent bénéficier, ainsi que les parents accompagnateurs, d'entrées gratuites à la piscine municipale.

S'inscrire RAPIDEMENT en Mairie en apportant
Votre Attestation de Paiement CAF du mois de Mai
(Où figurent le montant du QF ainsi que les noms et prénoms des enfants)

Le plan canicule



Si vous êtes isolé.e, fragile, vulnérable, en raison de votre âge, de votre handicap : **FAITES-VOUS RECENSER** sur le **Registre de la Mairie**. Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule (inscription facultative et gratuite). Vous pouvez vous référer à la plaquette disponible en Mairie : 04 74 88 50 95 aux heures d'ouverture.



RENTRÉE 2021/2022

Les cours de « Gymnastique Équilibre Mémoire » et « Gymnastique Prévention Santé » reprendront à la rentrée. Nous vous tiendrons informé.e.s rapidement.



LES RESTOS DU COEUR

Les Restos du Cœur de Morestel ont ouvert une antenne à Montalieu-Vercieu grâce à la mise à disposition d'un local par la Mairie. Cette antenne desservira le bassin de population de notre commune permettant ainsi de délester le Centre de Morestel qui voit les inscriptions de ménages nécessiteux augmenter significativement. Des personnes bénévoles faisant preuve de discrétion et de bienveillance et ayant la fibre sociale et se situant dans le non-jugement sont les bienvenues pour renforcer l'équipe.



TOURS POTAGÈRES

À l'initiative de la Fondation USANA représentée par Jocelyne Ferfer et son époux, nouveaux habitants de notre commune, et en partenariat avec Alpes Isère Habitat, le CCAS et le secteur Familles de l'ESCPC des tours potagères ont été mises en place dans le jardin partagé du groupe de la Volatière. Les tours et les plants ont été mis gratuitement à la disposition des familles et consistent en une culture verticale permettant ainsi une utilisation optimale de l'espace, une consommation réduite de l'eau, un entretien et des récoltes facilités pour les utilisateurs.

NUMÉRO VERT HANDICAP 0800 360 360

Ce numéro s'adresse à toute personne en situation de handicap et à leurs aidants proches. Il répond à toute demande liée à une situation de handicap : difficulté d'accompagnement, recherche d'information sur les droits, demande d'orientation, accès à la culture, aux loisirs, aux sports, besoin de répit, etc...



Conseil Municipal des Enfants



Merci au Conseil Municipal des Enfants 2022/2023 pour ses actions (collecte de jouets, spectacle solidaire, participation aux vœux de la Municipalité et aux Cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai, visite de la Maison de la Pierre au Ciment, ...), son énergie et son enthousiasme.

Le prochain Conseil Municipal des Enfants sera élu en septembre prochain. Si tu es élève de CM1 ou CM2 à la rentrée prochaine, tu pourras te présenter aux élections en apportant un projet utile à la commune ou à l'école. Alors si tu es intéressé.e, suis bien les informations qui seront données par la Mairie dès la rentrée scolaire prochaine... Mais avant cela, bon été et bonnes vacances !!!

Du fait de la diminution de la fréquentation pendant la période estivale, permettant ainsi à ses agents de prendre des congés, La Poste de Montalieu-Vercieu aménagera ses horaires d'ouverture sur la période du 7 au 26 août :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et le samedi de 9h00 à 11h30

Durant cette période, les services postaux resteront accessibles en ligne :

www.la.poste.fr et ww.labanquepostale.fr

Les horaires habituels reprendront à compter du lundi 28 août 2023.

Environnement

POURQUOI NE FAUT-IL PAS BRÛLER SES DÉCHETS VERTS ?

Cela provoque une pollution de l'air conséquente avec le rejet de particules fines, de monoxyde de carbone, de composés organiques volatiles. **C'est donc très nocif.**

Par conséquent, il faut apporter ses déchets verts à la déchèterie ou les valoriser sur place en faisant du compost, du broyage, du paillage. Pourquoi brûler quand on peut valoriser ?

Brûler ses déchets verts **est interdit par la loi**. L'amende peut se monter jusqu'à 450€. (Arrêté préfectoral 203-322-0020 article 2)



HORAIRES D'ÉTÉ [DE LA SEMAINE DU 15 JUIN À LA SEMAINE DU 15 SEPTEMBRE]

POUR TOUTES LES DÉCHÈTERIES :

LUNDI : FERMÉES	JEUDI : 7H30 À 13H
MARDI : 7H30 À 13H	VENDREDI : 7H30 À 13H
MERCREDI : 7H30 À 13H	SAMEDI : 7H30 À 13H



LES BONS GESTES · LE BON SENS



HAIES N'oubliez pas :

- une haie nécessite un entretien régulier
- à moins de 2 mètres de la clôture, elle ne doit pas dépasser 2 mètres de haut!
- elle ne doit pas empiéter sur la propriété voisine et pas davantage sur la **voie publique!**

BRUIT

L'utilisation des appareils bruyants (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie etc..) est réglementée par un arrêté préfectoral.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**
- les samedis de **9h à 12h** et de **15h à 19h**
- les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**



NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER!



LES BONS GESTES À ADOPTER

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- Changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine
- Vérifier le bon écoulement des gouttières
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage



LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



SIGNEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile Frelon Asiatique



Travaux

D1075

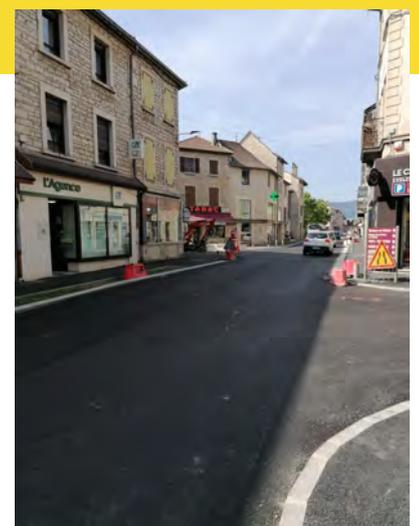
Les travaux d'aménagement sécuritaire du centre-ville sont terminés depuis le 5 juin avec la création du plateau ralentisseur. 3 semaines après la réalisation du plateau ralentisseur, soit à partir du lundi 26 juin 2023, seront réalisés :

- Le grenailage du plateau,
- Le marquage au sol des passages piétons,
- La mise en place des bandes podotactiles,
- Les lignes de stop.



ÉCOLE MATERNELLE

Les travaux de rénovation de l'école maternelle avancent conformément au planning et le bâtiment devrait être opérationnel pour la rentrée de septembre.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

GDS
Auvergne
Rhône-Alpes
l'action sanitaire ensemble

Urbanisme



RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

TRAVAUX SOUMIS À L'OBLIGATION DE DÉPOSER UNE DÉCLARATION PRÉALABLE

- création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- dalle
- modification de façade (isolation, ravalement...),
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- remplacement des tuiles,
- pose ou changement de portail
- piscines hors sol ou enterrées non couvertes (de 10 à 100 m²),
- changement de destination de locaux existants
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photo-

**JE DÉPOSE MES DEMANDES
D'AUTORISATION D'URBANISME
EN LIGNE
GRATUITEMENT**

La commune reçoit mes demandes
d'autorisation d'urbanisme en ligne

Déposez les demandes sur le site internet de la commune ou
n'hésitez pas à vous connecter directement sur <https://sve.sirap.fr>

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AdCF
YAMF
PRODIGES
balcons cauphiné
L'COMMUNAUTE

CONSULTATION DU PLU

sur le site de la Mairie ; rubrique URBANISME

PERMANENCES URBANISME

le mardi de 14h15 à 17h et le jeudi matin de 9h15 à 12h

Les demandes d'autorisations d'urbanisme pour Montalieu-Vercieu (sauf les Autorisations de travaux liées aux ERP) peuvent être déposées sur le site SVE après création de votre compte en vous connectant à l'adresse suivante : <https://sve.sirap.fr/#/038247/>

POUR PLUS D'INFORMATIONS : Service.public.fr

RAPPEL :

Il est rappelé qu'en fin de chantier, une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT Cerfa 13408*08) doit être déposée en mairie.

On fait quoi cet été ?



En Juin

Mercredi 21 : Partenaires Vallée Bleue « FÊTE DE LA MUSIQUE » sur la base de la Vallée Bleue à partir de 17h
Mercredi 21 : Médiathèque du Parc « LE TEMPS DU CONTE » moment de lecture dès 16h30
Samedi 24 : ESCPP « SORTIE FAMILLE POUR TOUS » Jardin des fontaines pétifiantes et bateau à roue . Insc. : 04 74 88 66 28
Samedi 24 : Scouts Guides de France « APRÈS-MIDI SCOUTE » Animations, grand jeu et goûter - Parc de la Médiathèque 14h
Dimanche 25 : L'Aire de liens « CONCERTO » Spectacle de dans contemporaine - 1495 rue du Rhône 19h

En Juillet

Samedi 1 et Dimanche 2 : Partenaires Vallée Bleue « JET CROSS PRO TOUR 2023 » courses Jet ski Pro sur la base de la Vallée Bleue
Samedi 8 : VBMP « CHALLENGE MUMU/GRILLON » à partir de 10h au Stade de Bouvesse-Quirieu
Samedi 8 et Dimanche 9 : L'Aire de liens « NOUBA » 1495 rue du Rhône
Vendredi 7, Samedi 8 et Dimanche 9 : CCBD en partenariat avec la MGEN « FITDays -BALCONS DU DAUPHINÉ CAPITALE DU TRIATHLON » Vallée Bleue . Programmation visible dans l'Agenda sur montalieuvercieu.fr
Jedi 13 : MVEF « RETRAITE AUX FLAMBEAUX » Montalieu-Vercieu
Vendredi 14 : « AIN BUGHEY VALROMEY TOUR » Course cycliste-Montalieu Vallée Bleue Départ de la 3è étape. Infos sur tvo.bike.fr
Vendredi 21 au Dimanche 30 : VOGUE à la Vallée Bleue
Samedi 22 : « FEU D'ARTIFICE » Vallée Bleue
Samedi 29 : L'Aire de liens « SOIRÉE DANSANTE » 1495 rue du Rhône

En Août

Mardi 1 : « CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION du 1^{er} Août 1944 » Monument aux Morts de Montalieu-Vercieu
Dimanche 13 : L'Aire de liens « DOUBLETTE, TRIPLETTE, GUINGUETTE » Pétanque au 1095 rue du Rhône
Mardi 15 : Les Amis des Anciennes Automobiles « RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES ANCIENS » Vallée Bleue
Vendredi 18 : DON DU SANG

En Septembre

Vendredi 15 : EUROPA TRUCK TRIAL Défilé des concurrents dans les rues – 19h
Samedi 16 et Dimanche 17 : EUROPA TRUCK TRIAL - Début de la compétition : Samedi 9h non-stop jusqu'à 18h - Samedi soir : Soirée dansante
Dimanche 9h non-stop jusqu'à 18h : Grand Final avec la Montée infernale à 18h30 et remise des prix à 20h

Vous voulez plus de renseignements sur ces évènements ?

Rendez-vous sur montalieu-vercieu.fr rubrique AGENDA

Médiathèque
DE MONTALIEU-VERCIEU

JEUX DE SOCIÉTÉ

Vous pouvez emprunter des **jeux de société**. Ils sont situés à l'accueil de l'Espace numérique au 1^{er} étage.
Vous trouverez tout un panel de jeux :
Pour tous les âges, des tout-petits aux adultes. À jouer en famille ou en solo/duo.
Il est aussi possible de jouer sur place (jeux de société / jeux vidéos)

Horaires d'ouverture de la Médiathèque & Espace numérique :

Lundi 16h30-18h30

Mercredi 9h30-12h et 14h-18h

Jedi 15h -18h30

Samedi 9h - 12h30



Mairie de Montalieu-Vercieu :

Tél : 04 74 88 50 95

Mail : mairie@montalieuvercieu.fr



MAIRIE - OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi et Mardi : 13h30 à 17h

Mercredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h

Jedi : 9h à 12h

Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30